

MES FOURNISSEURS A.B. : LEURS CONTRAINTES ET LEURS ENGAGEMENTS

A RENNES (35) – INITIATIVE BIO BRETAGNE

FORMATION DESTINEE AUX CHEFS D'ENTREPRISE, RESPONSABLES QUALITE

<https://www.bio-bretagne-ibb.fr/developper-activite-bio/formation/>

OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser les exigences du cahier des charges A.B.
- Etablir une relation de confiance et de collaboration avec mes fournisseurs

PROGRAMME

9h30-12h30 : **FOURNISSEURS BIO : LEUR RESPECT DU CAHIER DES CHARGES**

- Les principes de certification
- Les grandes règles à respecter en A.B. pour les producteurs :
 - en production animale
 - en production végétale

13h30-17h00 : **MA RELATION FOURNISSEUR / DES ECHANGES COMMERCIAUX AU PARTENARIAT**

- Qu'est-ce que je dois exiger à minima ?
- Cas concrets
- Bases de construction d'un cahier des charges fournisseur

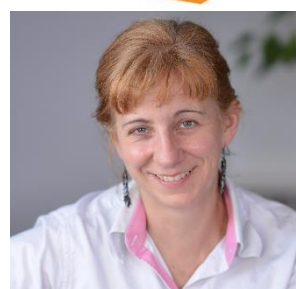
Horaires / Tarifs

Accueil à partir de 9h. Formation de 9h30 à 17h

Déjeuner de 12h30 à 13h30 (Buffet Bio inclus)

Tarifs indicatifs : adhérent 250 € HT – non adhérent 400 € HT

Inscription avant le 10mai 2019



Stéphanie THEBAULT

Coordinatrice Recherche et expérimentation IBB

Forte de son expérience de 4 ans en tant que responsable certification A.B. chez Certis, Stéphanie Thébault a accompagné les producteurs mais aussi les transformateurs et les distributeurs dans leur certification A.B.. Elle a également travaillé pendant 7 ans en tant responsable qualité et R&D en industrie agro-alimentaire.



INSCRIPTION

NOM DE LA FORMATION :

NOM : PRENOM :

FONCTION : STRUCTURE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : MAIL

Demande à transmettre par mail : contact@bio-bretagne-ibb.fr

www.bio-bretagne-ibb.fr

Association Interprofessionnelle de l'Agriculture Biologique en Bretagne

Siret : 401 682 091 000 38 - APE 9499Z - TVA intracommunautaire FR56 401 682 091 000 38

2, Square René Cassin – Immeuble Les Galaxies – 35700 RENNES

Tél. : 02 99 54 03 23 – contact@bio-bretagne-ibb.fr